



Atelier de formation des para-juristes du programme de recherche action —16-27 novembre 2020

SEMAINE II

LUNDI

HORAIRES	ACTIVITÉS	RESPONSABLE
08H30-9H00	Accueil et Installation des participants	Commission d'organisation
09H00-10H30	Module 11 : Eléments de plaidoyer <ul style="list-style-type: none"> - ONG et OSC : définition-nature - Rôle des ONG et des OSC dans la lutte contre l'esclavage par ascendance 	M. Almahady Mouatapha CISSE (Juriste et journaliste)
10H30-11H30	Témoignage, Discussions, Exercices pratiques et réponses aux questions	
11H30-11H45	PAUSE CAFE	
11H45-12H30	Module 12 : Brève introduction à l'esclavage moderne <ul style="list-style-type: none"> - Définitions-instruments juridiques - Les formes d'esclavage moderne - Les droits de l'enfant et de la femme Discussions et réponses aux questions	M. Aguisa Ag Mohamed DICKO
12H30-13H45	PAUSE DEJEUNER	Commission d'organisation
13H45- 14H45	Module 13 : <ul style="list-style-type: none"> - Les recours juridiques disponibles aux victimes de l'esclavage moderne au Mali et dans les sous régions Ouest africaine et Africaine 	M. Aguisa Ag Mohamed DICKO
14H45-16H00	Discussions/Questions réponses	
MARDI		
08H30-09H00	Accueil et Installation des participants	
09H00-10H00	Module 14 : <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle du parquet dans la lutte contre l'esclavage moderne 	Dr Modibo SACKO (Magistrat)
10H00-10H30	Discussions et questions réponses	
10H30-10H45	PAUSE CAFE	
10H45-11H45	Module 15: <ul style="list-style-type: none"> - Assistance aux victimes lors des médiations menées par les chefs traditionnels dans les situations d'esclavage de toute forme 	M. Makan Kaloga (Psychologue)

11H45-12H15	Discussions/Questions Réponses	
12H15-13H00	Module 16 : Eléments de plaidoyer (suite et fin) - Le référencement des victimes aux services sociaux, économiques et psychologiques	M. Makan Kaloga (Psychologue)
13H00-14H 00	PAUSE DEJEUNER	Commission d'organisation
14H00 - 14H30	Discussions/Questions Réponses	
14H30-15H30	Module 17 : - Le rôle de l'avocat et du para juriste dans l'assistance juridique et judiciaire aux victimes de l'esclavage moderne	M. Aguisa Ag Mohamed DICKO
15H30- 16H00	Discussions/Questions Réponses	
MERCREDI		
08H30-9H00	Accueil et Installation des participants	
09H00 -10H00	Module 18 : - La relation de la police des frontières avec le parquet sur le traitement des enfants victimes du travail forcé	M. Sidy SANOGO (Inspecteur de Police)
10H00-10H30	Discussions/ Questions Réponses	
10H30-10H45	PAUSE CAFÉ	Commission d'organisation
10H45- 11H45	Module 19 : - Les techniques d'auditions des victimes de l'esclavage	M. Makan Kaloga (Psychologue)
11H45-12H15	Discussions/ Questions Réponses	Commission d'organisation
12H15- 13H00	Module 20 : - Les modes de saisine des juridictions pénales nationales	Me Mahamadou COULIBALY (Avocat)
13H00- 14H00	PAUSE DÉJEUNER	Commission d'organisation
14H00- 15H00	Module 21 : - Principes clés en matière d'aide légale en faveur des populations vulnérables	Me Lury (Avocat)
15H00-16H00	Discussions/Questions Réponses	
JEUDI		
08H30-9H00	Accueil et Installation des participants	Commission d'organisation
09H00- 10H00	Module 22 : - Principes clés en matière d'aide légale en faveur des populations vulnérables (suite)	Me Lury (Avocat)
10H00-10H30	Discussions/Questions Réponses	
10H30-10H45	PAUSE CAFÉ	Commission d'organisation

10H45-11H30	<p>Module 23 : Notion de justice transitionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute sortie de crise (répression ou conflit armé) nécessite une refondation de la société et de la nation, afin de pouvoir garantir une paix durable - Ex : pendant la période de transition post crise ou entre un régime autoritaire et oppressif et un régime démocratique, la justice ordinaire et les institutions du pays ne peuvent faire face. La justice transitionnelle permet d'accompagner la reconstruction des structures de l'État de droit. - L'objectif premier de la justice transitionnelle est donc de rétablir l'État de droit. 	Dr Modibo SACKO (Magistrat)
11H30-11H50	Discussions/Questions Réponses	
11H50-12H35	<p>Notion de justice transitionnelle (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute sortie de crise (répression ou conflit armé) nécessite une refondation de la société et de la nation, afin de pouvoir garantir une paix durable - Ex : pendant la période de transition post crise ou entre un régime autoritaire et oppressif et un régime démocratique, la justice ordinaire et les institutions du pays ne peuvent faire face. La justice transitionnelle permet d'accompagner la reconstruction des structures de l'État de droit. - L'objectif premier de la justice transitionnelle est donc de rétablir l'État de droit. 	Dr Modibo SACKO (Magistrat)
12H35-13H00	Discussions/Questions réponses	
13H00- 14H00	PAUSE DÉJEUNER	Commission d'organisation
14H00-16H00	<ul style="list-style-type: none"> - Révision générale - Exercices destinés à améliorer les compétences des paras juristes 	M. Aguissa Ag Mohamed DICKO-Moussa DIALLO- Mahamadou COULIBALY
VENDREDI		
08H30-9H00	Accueil et Installation des participants	Commission d'organisation
09H00- 10H30	<ul style="list-style-type: none"> - Dernières recommandations - Remise des certificats de participation 	Pr Bakary CAMARA LERDDL
10H45-10H 30	FIN	Commission d'organisation